



Délibération du
Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 07 juillet 2025

Plan de transition écologique

Le conseil d'administration,

Vu le rapport présenté aux administrateurs lors de la séance du conseil d'administration du 07 juillet 2025 ainsi que les échanges en séance,

DECIDE

Article un :

Le plan de transition écologique du Crous de Nice Toulon, joint en annexe à la délibération, est validé.

Fait à Nice, le 07 juillet 2025

En l'absence du recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon
Benoît DELAUNAY

Et de son représentant le Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation
de la Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Khaled BOUABDALLAH

La Vice-présidente Etudiante
Alicia TEIXEIRA ALVES

Détail du vote	
Quorum exigé : 10	Pour : 17
Membres présents : 11	Contre : 0
Membres représentés : 6	Abstention : 0
Votants : 17	

Publiée le 25 juillet 2025